



Syndicats Départementaux
des Personnels de Recherche
et des Établissements d'Enseignement Supérieur
du Rhône et de la Loire

SDPREES FO 69 et 42

<http://fo.univ-lyon1.fr> - <http://sdpreesfo42.free.f>

L'IDEX : menace de dislocation de l'enseignement supérieur et la recherche

Le 3 janvier 2011, le C.A. du PRES « Université de Lyon » (auquel participent tous les établissements du supérieur de Lyon et de St-Etienne) a adopté une réponse positive à l'appel d'offre IDEX (initiative d'excellence), avec une voix contre et une abstention. Rappelons que cet appel d'offre de l'ANR (agence nationale de financement de la recherche) s'inscrit dans une longue suite de mesures : LRU (loi sur les libertés et responsabilités universités), RGPP (révision générale des politiques publiques), plan campus, grand emprunt, ... où sous prétexte d'excellence et de compétition internationale, un système de fonctionnement par appels d'offre et crédits spéculatifs est en train de se substituer au fonctionnement régulier et normal du service public.

Le 27 janvier Michel Lussault, président du PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur), a tenu à Lyon 1 une réunion d'information à destination des personnels de cette université, à propos de l'évolution du PRES. Il a confirmé tout ce qui est présenté ci-dessous, notamment l'éclatement des structures universitaires actuelles (le découpage universitaire actuel ne serait plus « pertinent ») et la « territorialisation » (c'est-à-dire la disparition) du service public universitaire.

Un calendrier d'évaluation et de mise en oeuvre est prévu par le ministère : 17 projets ont été déposés nationalement pour répondre à un appel visant « à faire émerger cinq à dix pôles de rang mondial ».

La présélection est en cours. Ensuite les porteurs des projets présélectionnés finaliseront leurs projets qui seront à nouveau soumis au jury en mai-juin.

Le président du PRES propose pour créer la nouvelle structure, baptisée « Système Universitaire Fédéral », la réunion d'une assemblée constituante composée des CA des établissements qui s'engageront dans ce processus.

► Les CA de nos universités (Lyon1, Lyon3, Jean Monnet, ...) ont approuvé la réponse à l'appel d'offre IDEX, vont-ils persister dans cette voie sans retour ?

Or quelle est la justification de cette restructuration ?

La lecture du texte du projet, intitulé « Imagine : Lyon/Saint-Etienne, métropole de l'innovation et de la création », (nos collègues peuvent le lire sur le site ...) montre qu'il ne s'agit ni d'un projet universitaire, ni d'un projet de recherche, ni de quelque chose qui aurait à voir avec l'enseignement supérieur.

L'IDEX : un projet de transformation de l'université en entreprise

Le projet est écrit dans un jargon publicitaire (« label », « hub », « marque », « business model », « Top 10 européen », ...), louangeant la « saga » d'une entreprise privée lyonnaise, utilisant et déclinant le terme « entrepreneur » près de 40 fois et à toutes les sauces tandis qu'il n'évoque qu'à deux reprises le « service public » (pour lui fixer un « nouveau cadre »)

Il s'inscrit explicitement (p. 4) dans la continuité du « Manifeste pour une coopération des entreprises et du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Université de Lyon », manifeste contresigné par les Chambres de commerce et d'industrie, le MEDEF, la CGPME, les banques, les entreprises privées.

Dans ce contexte, **la finalité de l'IDEX est-elle universitaire ?**

Non ! Il s'agit tout d'abord de « contribuer activement à faire du territoire Lyon/Saint-Etienne un « écosystème d'innovation » et un « hub entrepreneurial de rang mondial à dix ans » (p. 40).

Il s'agit ensuite de transformer l'université elle-même en entreprise, puisque le projet « IDEA » qui couronne l'« IDEX » a pour objectif de « constituer progressivement et **solidifier un groupe de personnes (équipe-projet) en une véritable organisation entrepreneuriale** » où il conviendra de « **préparer et perfectionner les leaders de demain à la fois innovants et entrepreneuriaux** » ... tout en plaçant la même université « **au service de l'entrepreneuriat** » (p. 44). Des formules comme « Affirmer et promouvoir la marque Université de Lyon » (p. 38) enrobent le tout.

L'IDEX : l'instrument d'une politique de dénationalisation du service public

Un des objectifs majeurs de l'IDEX est aussi de servir de support à une politique de « territorialisation » qui a pour corollaire l'éclatement de toutes les structures et de toutes les garanties nationales.

Le projet affirme en effet son « arrimage à l'évolution métropolitaine de la grande agglomération de Lyon/Saint-Etienne » et vante sa contribution à la « **politique d'affirmation du statut d'Eurométropole** » (p. 8).

L'IDEX : un projet de dévalorisation des diplômes des universités

A plusieurs reprises le projet revient sur la nécessité de développer des diplômes spécifiques « université de Lyon » : après le doctorat, présenté comme un « label », viendraient le tour des « masters labellisés par l'Université de Lyon » mais aussi « des cursus inédits » (?) (p. 11). Le tout grimé d'un « carnet de compétences » et de « suppléments au diplôme » qui finissent par faire passer au second plan ce qui est au coeur de l'enseignement universitaire : la formation par et pour la recherche. De surcroît, **dans le « hub », tous les diplômes devront être définis localement, « en partenariat » avec « des entrepreneurs et des employeurs »** (p.40).

► Dans ces conditions, que deviennent les diplômes des universités ? Sont-ils condamnés à disparaître, les Licences « maison » envisagées par le 2^e volet du « Plan Réussite en Licence » restant seules aux universités actuelles, un temps survivantes ?

L'IDEX : une attaque supplémentaire contre la laïcité

Prétendant transformer le PRES en un « nouveau pôle de référence » en matière d'éducation et de formation, le projet entend pour cela s'appuyer sur les « des acquis des dispositifs innovants mis en oeuvre dans différents établissements membres, **notamment la formation mise en place au sein de l'Institut Catholique de Lyon** » ! (p. 39)

L'IDEX : un projet de destruction des institutions universitaires

Il s'agit de remplacer les institutions existantes (c'est-à-dire les actuels établissements d'enseignement supérieur) afin de « fournir à terme un nouveau cadre de fonctionnement aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche du site » (p. 15, le « site » désignant bien sûr l'« Eurométropole »). Ce « nouveau cadre de fonctionnement » serait constitué dans un premier temps d'une « fédération » d'établissements d'enseignement supérieur dont le but essentiel serait de « recueillir des fonds auprès des acteurs », au premier rang desquels bien sûr les entreprises. Il s'agit de prendre appui sur le PRES pour créer une nouvelle structure institutionnelle encore non définie mais qui « sera organisée de façon à prendre des décisions rapides avec une gouvernance élargie à des personnalités qualifiées extérieures ». Des « campus » et des « collegiums » viendraient se superposer aux universités existantes pour finir par les remplacer (schéma p. 55).

► Que deviendraient dans ces conditions les responsabilités des universitaires dans les enseignements qu'ils délivrent, l'indépendance des universitaires, les statuts des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs et de tous les autres personnels ?

En définitive, l'IDEX apparaît comme un projet destiné à faire disparaître non seulement les missions mais aussi les structures des universités, à nier en conséquence les missions comme les statuts des universitaires et des personnels.

Non, l'université, ce n'est pas le marchepied d'une politique territoriale ou urbaine, l'université, ce n'est pas un « hub entrepreneurial », l'université, ce n'est pas une « marque » qui distribue des « labels », l'université, ce n'est pas un centre de formation « éthique » ou religieux, ce n'est pas une couveuse à « leaders » !

L'université, c'est une institution républicaine, nationale, publique et laïque, qui a pour missions : l'enseignement et la recherche, c.a.d. la production et la diffusion du savoir en toute indépendance, la délivrance de diplômes reconnus nationalement.

Les SDPREES-FO 69 et 42 appellent
les collègues (enseignants, chercheurs, BIATOSS, ...)
les étudiants,
les organisations syndicales,
les associations attachées aux traditions universitaires,
à faire un front commun :
Ne laissons pas l'IDEX disloquer l'université !

**Le mardi 22 mars, lors du renouvellement du CNESER,
soutenez et renforcez la résistance : votez FO.**